

N°124 Décembre 2022



HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles



Agir avec sobriété

lechambon.fr



Le Chambon
Feugerolles

COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Marché de Noël

Parc Jean Moulin

16/12 ■ 16h/19h30 Jeux ■ 16h/20h30 Pêche aux canards ■ Food truck libanais ■ 16h30/18h30 Présence du Père Noël ■ 16h30/19h30 Maquillage ■ 18h30/19h30 Spectacle « La tribu des hommes libres »

17/12 ■ 13h/19h Pêche aux canards ■ La ferme Ambéélante ■ Food truck libanais ■ Karts à pédales ■ Atelier créatif ■ Atelier « Dessine avec ton cœur » ■ Jeux ■ 14h/17h Photo avec le Père Noël (photo offerte par la Ville) ■ 15h/18h Poneys ■ 17h/18h Présence du Père Noël

18/12 ■ 13h/19h Pêche aux canards ■ La ferme Ambéélante ■ Food truck libanais ■ Château gonflable ■ Jeux ■ Atelier créatif ■ 14h/18h Présence du Père Noël ■ 15h/18h Poneys

Place Louis Pasteur

16/12 ■ 16h30/18h30 Poneys

Renseignements :

04 77 40 30 19

Programme détaillé sur
lechambon.fr

EN DECEMBRE

vendredi 16

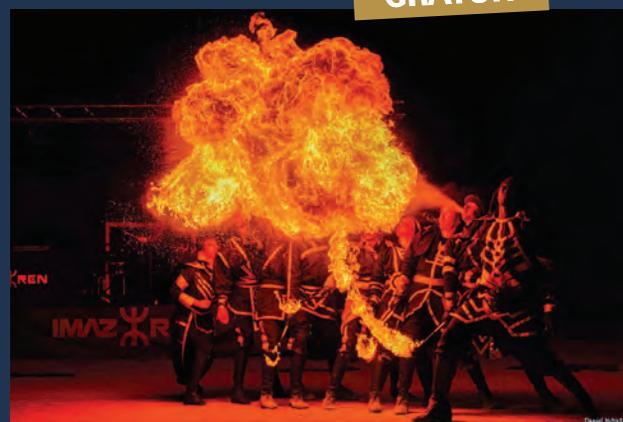
Spectacle

La tribu des hommes libres

Par la Compagnie Imaziren

18h30 - Parc de Noël (Jean Moulin)

GRATUIT



dimanche 18

Revue cabaret

Le tour du monde

15h - La Forge

10€ / Gratuit pour les Chambonnaires de plus de 65 ans

Renseignements au 04 77 40 30 20



Édito



Apprendre à vivre mieux

Au moment où je prends la plume pour rédiger ces quelques mots, mon esprit est doucement inspiré par la perspective légère des fêtes de fin d'année. Ce temps dédié aux réjouissances en famille et entre amis, qui compte beaucoup dans l'équilibre de nos vies, et nous permet de faire le plein de bons moments auprès de ceux qui nous sont chers.

Pour autant, je suis très vite rattrapé par le principe de réalité. Celui de ces temps particulièrement complexes, qui nous obligent à nous rendre à l'évidence : notre société est à un tournant. Le dérèglement climatique fait désormais partie de notre quotidien et perturbe l'équilibre naturel habituel. Les températures anormalement élevées qui ont perduré du printemps jusqu'à cet automne, ainsi que les récentes difficultés d'approvisionnement en eau suite à la sécheresse, en sont la plus criante illustration.

Tout cela nous invite à la responsabilité et sobriété, tout comme la crise énergétique que nous traversons. Pour apprendre à vivre mieux. Modestement, la Ville du Chambon-Feugerolles œuvre en ce sens avec des actions en matière de développement des énergies renouvelables et de promotion des modes de déplacements

doux, la réalisation de nombreuses mesures d'économies d'énergie, mais également une évolution dans nos pratiques au restaurant municipal pour permettre l'accès à une alimentation plus saine, locale et durable.

Être attentif à notre environnement et prudent dans nos actions, c'est le mot d'ordre au cœur de la mobilisation des élus et agents de la Ville. Avec pour seul guide le bien-être de tous, dans la plus pure tradition chambonnaise portée par nos associations et forces vives. Elles s'évertuent, tout comme votre Ville, à organiser manifestations, activités et événements que je ne peux que vous encourager à consommer sans modération ! Car il n'y a rien de tel qu'une bonne cure d'ondes positives pour tenir, chacun à notre place, notre rôle au sein de la société et bâtir collectivement un avenir toujours meilleur.

David FARA
Maire

Vice-président de Saint-Étienne Métropole

SOMMAIRE

Actualités

- La féerie de Noël s'invite au parc Jean Moulin
- Un conseiller numérique au service des Chambonnais

Dossier

- Un plan de sobriété énergétique nécessaire

Jumelage

- 50 ans d'échanges, de partage et d'amitié

Education

- Coéducation : une ambition partagée

Urbanisme

- Le plan d'adressage de la Ville évolue

Seniors

- Des professionnels au service de nos aînés

Santé

- Le centre hospitalier Claudinon certifié avec mention !

Association

- L'Entente Téléthon Chambonnaise se mobilise

Sport

- Les Pieds plats : un club qui marche !

Culture

- 2023 sous le signe de la culture

Coup de projecteur

Instagram

L'Info-magazine du Chambon-Feugerolles
N° 124 - Décembre 2022
Directeur de la publication : David Fara
Réalisation, crédit photos et régie publicitaire : Ville du Chambon-Feugerolles, service communication, 04 77 40 30 39, communication@lechambon.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 300 exemplaires
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-Fr^s cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Site Internet : lechambon.fr





Le Marché de Noël investira pour la seconde année consécutive le parc Jean Moulin

La féerie de Noël s'invite au parc Jean Moulin

Laissez-vous emporter par l'atmosphère magique du marché de Noël chambonnaire, qui prendra ses quartiers parc Jean Moulin du 16 au 18 décembre, avec de nombreuses animations et la présence des traditionnels chalets de producteurs et de créateurs.

Des chalets pleins de surprises

Savourez les spécialités de Noël et dénicher des cadeaux originaux en déambulant le long des différents chalets : bijoux, accessoires, objets en bois, décorations et objets de Noël, thés et infusions, stands salés et sucrés, chacun y trouvera son bonheur !

De nombreuses animations rythmeront ces 3 jours de fête. Le manège et la pêche aux canards offriront un moment ludique aux plus jeunes, ainsi que les balades à poney ou les karts à pédales. Mais ce n'est pas tout, puisque d'autres animations organisées par les services municipaux vous attendent. Enfants et ados pourront participer à la création d'un grand sapin en bois, décorer la forêt enchantée située sous le kiosque, se faire maquiller, jouer dans le château gonflable ou avec les jeux en bois dans le stand proposé par la ludothèque. Forte de son succès lors de la dernière édition des Rencontres gourmandes ter-

roir, la ferme pédagogique et ses animaux sont de retour. Et pour le plus grand bonheur des plus petits d'entre nous, le Père Noël s'installera dans son chalet l'espace de quelques heures avant d'entamer sa grande tournée. L'occasion de prendre la pose en famille et de repartir avec une belle photo souvenir.

Un spectacle de feu et lumières le vendredi 16 à 18h30

Autre temps fort de cette parenthèse enchantée avec le spectacle « La tribu des Hommes libres » le vendredi 16 décembre à 18h30. Jonglant avec les feux d'artifices et jetant la lumière dans la nuit, les danseurs rythmeront leurs flammes au son d'une transe musicale. Un spectacle gratuit et ouvert à tous.

Retrouvez le détail du programme en deuxième de couverture de votre magazine municipal et sur le site internet de la Ville.



« La tribu des Hommes libres »

Le parc de Noël sera ouvert vendredi 16 (16h à 20h30), samedi 18 (13h à 19h) et dimanche 19 (13h à 19h) décembre

Renouer avec les loisirs

L'association Dahlir a pour mission de faciliter l'épanouissement de publics fragilisés par un accompagnement vers les loisirs, afin de rompre l'isolement, préserver/améliorer l'état de santé et reprendre confiance en ses capacités. Pour cela, elle sensibilise, accompagne et développe des projets en lien avec les acteurs présents au sein des quartiers. Des permanences « Sport et santé » sont notamment proposées chaque jeudi de 9h à 12h au local Pasteur (8 place Pasteur).

Plus d'informations au 07 61 99 24 41 ou par mail sclame@dahlir.fr

Tout comprendre sur les accès aux soins

Une médiatrice santé est présente au Chambon-Feugerolles pour vous accompagner dans vos démarches liées à la santé. Sur rendez-vous pour un suivi individuel, obtenez des réponses concernant vos demandes d'aide à la complémentaire santé, pour être orienté vers les professionnels ou les travailleurs sociaux, pour vos démarches auprès de la sécurité sociale, etc. Participez également à des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé.

Ce service est gratuit, confidentiel et assuré par un professionnel. Les permanences sur rendez-vous ont lieu chaque jeudi de 9h à 12h au local Pasteur et de 14h à 17h au Pôle de services, 2 boulevard d'Auvergne.

Protéger la faune sauvage

Vigifaune est une application gratuite qui permet de participer à la connaissance des tronçons routiers dangereux pour la faune sauvage, en signalant les animaux victimes

de collision. En quelques clics, enregistrez vos observations et participez à la collecte de données pour la protection de la faune sauvage et de la sécurité routière.

Rendez-vous sur le site vigifaune.com ou téléchargez l'application pour saisir les informations lors de vos promenades. L'application permet également de saisir les observations d'animaux sauvages, les indices de présence, etc.

Information sur la qualité de l'eau

Les dernières semaines, vous avez été nombreux à signaler une altération de la qualité de l'eau sur certains secteurs. Un phénomène constaté sur plusieurs communes de la vallée de l'Ondaine. Les services de Saint-Étienne Métropole, dont c'est la compétence, assurent les analyses en permanence. Et ils ont à chaque fois confirmé la potabilité de l'eau distribuée sur l'ensemble de la ville. Même si les qualités organoleptiques sont parfois altérées (odeur, saveur et couleur), l'eau est potable et ne présente aucun risque pour les consommateurs.

Les causes sont d'ailleurs parfaitement identifiées. Il s'agit avant tout d'une conséquence du manque d'eau lié à l'épisode de sécheresse qui a impacté la qualité de l'eau brute, mais également d'un effet dû à l'utilisation d'un nouveau réactif de désinfection à la station de traitement des eaux (le chlore gazeux).

Pour tout renseignement :
Régie eau/assainissement Saint-Étienne Métropole
04 77 50 99 75
accueilleauondaine@saint-etienne-metropole.fr



Dates

Hôtel de ville

■ **Du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Ouverture le mardi jusqu'à 18h (hors vacances scolaires) pour les services accueil et état-civil
04 77 40 30 20

Médiathèque municipale

■ **Mardi :** 14h à 18h
■ **Mercredi :** 10h à 12h et 14h à 19h
■ **Jeudi :** 15h à 18h
■ **Vendredi :** 12h à 19h
■ **Samedi :** 9h30 à 12h30

Pôle de services

■ **Du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
04 77 10 18 20

Ludothèque municipale

Période scolaire
■ **Mardi :** 10h à 12h
■ **Mercredi :**
10h à 12h et de 14h à 17h
■ **Samedi :** 10h à 12h

Laep'inou

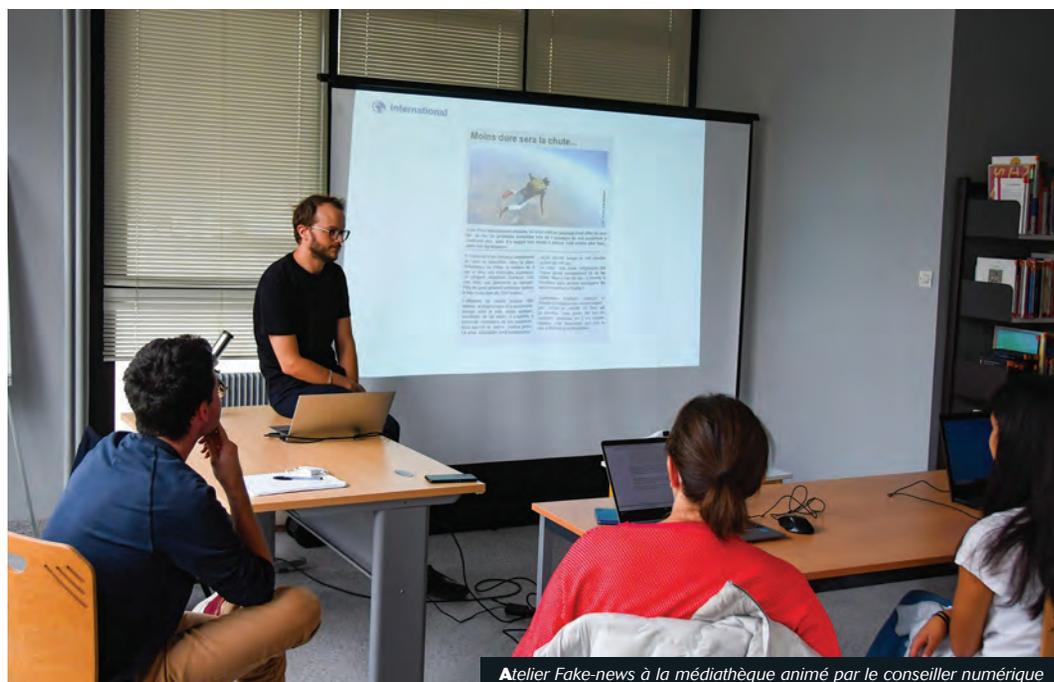
Période scolaire
■ **Jeudi :** 8h30 à 11h30

Marché de producteurs

Chaque mercredi de 15h à 17h30 sur l'Espace festif.

Marché forain

Chaque lundi et vendredi de 7h30 à 12h sur l'Espace festif.



Comment rencontrer le conseiller numérique ?

Le conseiller numérique vous accueille :

- Lundi de 9h à 12h au Pôle de services (2 boulevard d'Auvergne)
- Lundi de 13h à 17h à l'Hôtel de ville (Place Jean Jaurès)
- Mardi de 9h à 12h à l'Espace jeunesse (28 rue de la République)
- Les mardis après-midi sont principalement dédiés aux ateliers collectifs.

Avec ou sans rendez-vous, le service est gratuit et ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, contactez le 06 11 42 99 54.



Un conseiller numérique au service des Chambonnaires

Afin d'aider la population dans son usage quotidien du numérique, l'État a mis en place un dispositif encourageant les communes à créer un poste de conseiller numérique. Son rôle est de soutenir et accompagner les usagers afin qu'ils puissent réaliser toutes les démarches numériques de façon autonome. Une mission cruciale dans la mesure où une large majorité de procédures se fait désormais sur ordinateur, smartphone ou tablette.

Vous accompagner dans vos démarches et vers l'autonomie numérique

Erwan Denaud est conseiller numérique au Chambon-Feugerolles. Il partage son temps de travail avec la Ville de Firminy. C'est un professionnel formé pour accompagner les utilisateurs dans leur désir de devenir autonome dans leurs pratiques numériques. Son champ d'action intervient à 3 niveaux. Il propose tout d'abord une aide dans les démarches administratives : qu'il s'agisse d'une déclaration d'impôts, passer une commande sur internet, créer un compte

en ligne ou faire une démarche de création de micro-entreprise... Tous les sujets peuvent être abordés et solutionnés.

Il propose également des accompagnements individuels d'environ une heure pour apprendre à maîtriser un sujet spécifique : les manipulations les plus basiques comme le maniement d'une souris et d'un clavier, en passant par l'envoi de mail ou la mise en page d'un CV, la liste des exemples est longue.

Des ateliers collectifs sont enfin régulièrement proposés, comme ce fut le cas dernièrement à la médiathèque où un groupe de personnes a pu apprendre à repérer les fake news sur internet.

Un dispositif qui s'adresse à tous

Si une majeure partie du public est aujourd'hui composée de seniors, le dispositif s'adresse bien à l'ensemble des usagers dès lors qu'ils s'interrogent sur l'utilisation d'un outil numérique (smartphone, tablette, ordinateur). Alors n'attendez plus pour obtenir des réponses à vos questions, et profitez de ce nouveau service gratuit en vous rendant à l'une des nombreuses permanences organisées. (cf. lieux et horaires dans la colonne).

➤ Recensement de la population

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. La campagne a lieu tous les ans. Elle est partielle et ne s'applique pas à tous les quartiers de notre commune. Les habitants concernés par la campagne du 19 janvier au 25 février 2023 recevront un courrier de la mairie en janvier. Dès lors, un agent recenseur, disposant d'une carte officielle signée par monsieur le maire, remettra les codes de connexion pour procéder au recensement en ligne ainsi qu'une notice contenant toutes les informations nécessaires. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, un questionnaire papier vous sera remis et sera ensuite récupéré lors d'un rendez-vous convenu avec vous. Le recensement est obligatoire, gratuit et confidentiel. Attention, tous les sites qui réclament de l'argent sont frauduleux.

Plus d'informations sur :
www.le-recensement-et-moi.fr
et au 04 77 40 30 20.

➤ Appel à témoignages

Dans le cadre de recherches sur l'orphelinat Saint-Vincent de Paul, et plus précisément sur la maison d'enfants « La Clairière », le service municipal des archives est à la recherche de témoignages d'enfant ayant vécu au sein de ces établissements.

Ouvert en 1867, l'orphelinat se situe à l'origine place Jean Jaurès. En 1930, un nouveau bâtiment est construit rue

➤ Retrouvez l'actualité de la Ville sur Illiwap

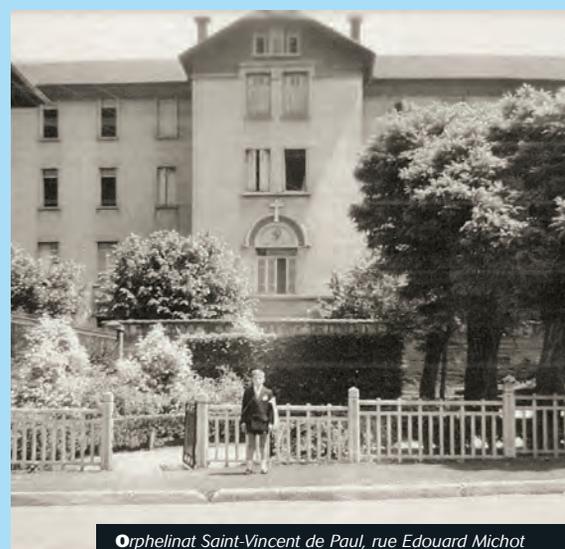
Pour être au plus près des Chambonnaires et transmettre au mieux ses informations, la Ville du Chambon-Feugerolles est désormais présente sur illiwap ! Accessible depuis votre smartphone, cette application entièrement gratuite vous informe en temps réel des principaux événements de la commune.

Pour ne plus rien manquer, téléchargez l'application « illiwap » sur l'App Store ou Google Play, recherchez votre commune « Le Chambon-Feugerolles » ou scannez le QR Code ci-contre et abonnez-vous. Vous recevrez ensuite une notification à chaque fois que la Ville communiquera sur ses rendez-vous à ne pas manquer, ses projets et autres alertes. Un nouveau moyen de se tenir pleinement informé de l'actualité de notre ville.



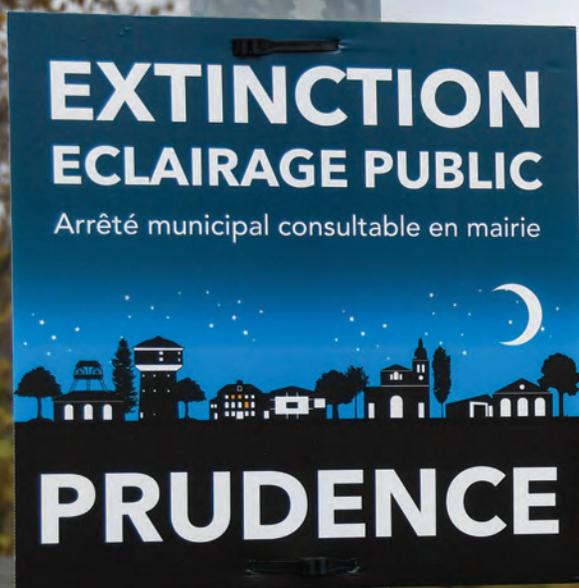
Édouard Michot et accueille plus de 90 enfants. Les sœurs ont ensuite créé la maison d'enfants « La Clairière », où des adolescentes de 16 à 18 ans se préparent à rentrer dans la vie active. L'enseignement catholique de Saint-Étienne se porte acquéreur de l'ancien bâtiment « La Clairière » en 1992 pour y déménager son lycée technique, et sera rebaptisé Jean Cocteau. Aujourd'hui, l'établissement s'appelle « lycée professionnel Saint-Joseph ».

Pour apporter votre témoignage, contactez le service Archives communales au 04 77 40 30 20.



Orphelinat Saint-Vincent de Paul, rue Edouard Michot

Un plan de sobriété éne



Des panneaux d'information sont visibles à chaque entrée de ville

“
Un plan de
sobriété
énergétique
conforme aux
directives
gouvernementales
”

La conjoncture internationale et énergétique actuelle conduit notre pays et les collectivités locales à prendre des mesures en faveur de la sobriété énergétique. La Ville est en effet confrontée à une flambée des prix de l'énergie, électricité, gaz et carburants confondus. C'est pourquoi elle s'organise pour en limiter l'impact, et se retrouve dans l'obligation de prendre des décisions difficiles qui viennent remettre en cause une partie de nos habitudes et acquis.

Une situation difficile qui s'impose à tous. Que nous soyons particuliers, professionnels ou institutions, chacun est en capacité de réduire son empreinte écologique et de limiter ses consommations énergétiques. Une attitude éco-responsable nécessaire puisqu'il s'agit également de préserver les ressources naturelles et par conséquent notre planète.

Des premières mesures engagées depuis plusieurs années

Même si l'actualité vient accélérer les choses, ces

questionnements ne sont pas nouveaux, et la Ville du Chambon-Feugerolles a d'ores et déjà mis en place un certain nombre d'actions visant à limiter la facture énergétique et destinées aussi à favoriser le recours aux énergies renouvelables.

Ainsi en matière d'électricité produite naturellement, le toit du centre technique municipal est équipé d'une surface de 635 m² de panneaux photovoltaïques dont la production annuelle atteint 102 350 Kwh (soit approximativement la consommation moyenne annuelle d'une petite centaine de foyers). Et ce dispositif va être renforcé par l'installation de 870 m² de panneaux photovoltaïques sur le futur gymnase Le Rabelais actuellement en travaux.



La toiture du centre technique municipal recouverte de 635 m² de panneaux photovoltaïques

Énergie nécessaire

En matière d'éclairage public, la collectivité installe du matériel à LED moins consommateurs d'énergie. Ces dernières semaines encore, trois secteurs ont été retenus dans le cadre de ce déploiement, à savoir les vallées de Cotatay, du Valchérie ainsi que le chemin du Cadet.

Concernant ses bâtiments publics, la Ville a de longue date fait le choix de ne pas recourir à la climatisation, moyen énergivore pour diminuer la température intérieure. D'autres solutions ont ainsi été trouvées pour endiguer le rayonnement solaire, comme par exemple la végétalisation de la façade Est de l'hôtel de ville. En outre, au gré des renouvellements des luminaires, le choix des équipements à LED est là aussi réalisé.

Pour sa flotte de véhicules, elle privilégie dès que cela est possible, le recours aux véhicules électriques. Elle a investi également pour maîtriser au mieux la consommation de gaz dans ses différents équipements. Aujourd'hui, 19 sites sont pilotés par un système de télégestion permettant de programmer le chauffage aux besoins des utilisateurs. En outre, progressivement, les combles des bâtiments sont isolés et l'ensemble des systèmes d'eau chaude sanitaire a été calorifugé (recouvrement des tuyauteries de chauffage et d'eau chaude d'une laine de roche puis d'un isolant en aluminium, permettant d'économiser près de 6% d'énergie).

Toutefois et malgré tous ces efforts, le coût actuel de l'énergie oblige la collectivité à déployer de nouvelles mesures.

Baisse de la consommation électrique dans les bâtiments municipaux

Sont désormais arrêtés les appareils énergivores tels que les chauffages d'appoint

ou chauffe-eau sanitaires (à l'exception de ceux consacrés à l'entretien des locaux). A titre plus symbolique, le panneau d'information lumineux installé devant l'hôtel de ville est désormais programmé pour s'éteindre de 22h à 6h.

L'accumulation de l'ensemble de ces petits gestes, qui peuvent parfois paraître anodins, représente au final des économies non négligeables.

Réduction de la température dans les locaux municipaux

Les nouvelles consignes de température dans les bâtiments sont issues des préconisations gouvernementales à savoir la réduction de 1°C dans les locaux administratifs, techniques, associatifs, écoles et salles de spectacles et de 2°C dans les gymnases. La consigne de l'eau au centre aquatique de l'Ondaine a été aussi diminuée de 2°C. Aucun changement n'est en revanche envisagé dans les bâtiments dédiés à la petite enfance, crèches et jardin d'enfants, et à la résidence autonomie Quiétude.

Extinction nocturne ciblée de l'éclairage public

Pour ce qui concerne l'éclairage public, en complément des actions en cours comme



Le maire et ses adjoints en réunion de travail au sujet de l'extinction de l'éclairage public

Public prioritaire : faites-vous connaître

Des créneaux de « délestages » sont prévus cet hiver. Lorsque des pics de consommation seront prévus, des coupures de 2h maximum pourront avoir lieu de 8h à 13h et de 18h à 20h.

Des consommateurs « non délestables » et prioritaires peuvent se faire connaître s'ils présentent des hauts risques vitaux en cas de coupure. Si vous êtes concerné, contactez le pôle de services au 04 77 10 18 20 pour vous déclarer et ne pas risquer de coupure électrique.

La sobriété énergétique en chiffres

- La Ville compte 3 600 points lumineux. 890 vont être éteints.
- L'éclairage nocturne représente 21% de la consommation électrique annuelle de la Ville.
- En 2021, la facture liée au gaz et à l'électricité s'élevait à 735 000 €. Si aucune mesure n'était prise aujourd'hui, avec l'augmentation des coûts, la facture 2023 pour la collectivité s'élèverait à 1 610 000 €.
- Une baisse de 1°C représente une économie de 7%.

Un plan de sobriété éne

L'installation de luminaires basse consommation, deux actions complémentaires ont été décidées.

Certains sites tels que les façades de bâtiments public, parkings, parc et jardins publics seront éteints (ou partiellement). Sur l'ensemble de la ville à l'exception du centre-ville, l'éclairage public est réduit dans sa durée avec une extinction de 23h45 à 4h30. Des horaires déterminés au regard de la circulation des transports en commun de la STAS.

Célébrer Noël raisonnablement

Les illuminations de Noël seront limitées au périmètre du centre-ville, pour une durée qui sera

réduite à 3 semaines à compter du 15 décembre. Bien que ces éclairages soient peu consommateurs d'énergie car équipés en LED, la Ville souhaite suivre la ligne directrice de réduction des éclairages, tout en conservant cependant une touche d'ambiance chaleureuse, festive et traditionnelle propre à cette période de l'année si attendue.



Henri Bouthéon
1^{er} adjoint au maire



Gilbert Vasselon
Adjoint au maire délégué
à la transition écologique

Quels sont les enjeux du plan de sobriété énergétique ?

Les enjeux de ce plan sont triples. Le principal est de répondre à l'augmentation du coût de l'énergie afin de maintenir les projets annoncés dans le plan de mandat. Sans ces ajustements, la Ville ne pourrait pas financer les projets à venir (rénovation et extension du gymnase Le Rabelais, écoquartier Les Molières, etc). Ils sont donc indispensables au bon développement de la commune. Nous devons également anticiper les potentielles coupures annoncées cet hiver, pour limiter les moments où les foyers seront temporairement privés de chauffage ou d'électricité. Enfin, l'enjeu est environnemental. Il est aujourd'hui nécessaire de prendre ce tournant, et la Ville ne se limite pas seulement aux économies d'énergies. Le fleurissement par exemple est repensé pour limiter la consom-

mation d'eau. C'est un engagement global et un effort collectif dans lequel nous devons tous nous impliquer.

Comment les décisions ont-elles été prises ?

Bien que la démarche soit inévitablement liée à la préservation des finances de la commune, les réflexions et prises de décisions ont été associées à des enquêtes sur le terrain et sont en totale adéquation avec les directives gouvernementales. L'enjeu était de trouver un équilibre entre tous les paramètres (économies, sécurité, etc). Le conseil municipal s'est ensuite rassemblé de manière exceptionnelle pour délibérer et prendre les décisions adéquates. Nous savons que cela entraînera des changements dans le quotidien des Chambonnaires, mais sommes convaincus de leur compréhension et de leur participation.

Ergétique nécessaire

Sensibiliser la population

Des étapes de réflexion, d'essais et de visites sur le terrain par les élus municipaux ont eu lieu pour identifier avec précision les sites pouvant être éteints.

Ces décisions ne peuvent fonctionner qu'avec la bonne compréhension du plus grand nombre. Une lettre d'information a été distribuée dans les boîtes aux lettres des Chambonnaires afin de présenter de manière succincte les décisions prises. Des panneaux indiquant l'extinction de l'éclairage public sont installés aux différentes entrées de l'agglomération. Les agents de la collectivité sont également sensibilisés aux bonnes pratiques pour que chacun puisse au quotidien participer à cette baisse indispensable des consommations.



David Fara et les adjoints sur le terrain pour définir les zones éteintes

Adapter ses gestes du quotidien

L'engagement de tous est de mise pour limiter notre consommation d'énergie. A l'échelle des Chambonnaires, mais également des entreprises ou des associations, de nombreux gestes sont réalisables au quotidien et permettent de réduire à la fois les factures liées à l'énergie et son impact sur l'environnement.

A l'image de la décision prise par la collectivité, les particuliers peuvent également réduire la température de leur lieu de résidence. Les recommandations préconisent de chauffer les logements à 19°C en moyenne, et à 17°C dans les pièces inoccupées la nuit. L'installation d'un thermostat programmable peut permettre d'économiser jusqu'à 15% d'énergie en choisissant la température pièce par pièce. Mais d'autres gestes existent, comme régler la température du chauffe-eau à 55°C, prendre des douches rapides et couper l'eau dès que possible, couvrir les casseroles et les poêles, fermer les volets la nuit pour réduire les déperditions de chaleur, etc.

écowatt

Autant de gestes qui sont répertoriés sur les sites monecowatt.fr et monecogaz.fr. Ces sites et applications mobiles permettent aussi de savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures. A chaque instant, des signaux de couleur guident le consommateur pour assurer le bon approvisionnement de tous en gaz et électricité.

Pour encourager à l'utilisation de modes de transport doux de manière plus régulière, la ville développe le réseau de pistes cyclables et voies vertes, permettant de relier de nombreux quartiers de la commune entre eux. Il devient ainsi plus facile de se déplacer sans utiliser sa voiture, et donc réduire son budget et sa consommation de carburant. Pensez également à pratiquer le covoiturage ou utiliser les transports en commun autant que possible.

A tous les niveaux, et quels que soient les gestes appliqués, nous pouvons agir pour préserver l'environnement et faire des économies d'énergie.

Une démarche écoresponsable jusqu'à sa poubelle

Pour aller plus loin dans la démarche environnementale et adapter ses gestes jusqu'à la fin de vie des produits que nous consommons, Saint-Étienne Métropole met en œuvre l'extension des consignes de tri sur le bac jaune. Tous les emballages, quelle que soit leur nature, et les papiers pourront être triés par les habitants dans le bac jaune à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette évolution permettra de simplifier le geste de tri et augmenter la quantité d'emballages et de papiers triés.

En attendant de le recevoir dans vos boîtes aux lettres accompagné d'un courrier d'information, découvrez ci-dessous le mémo précisant ces nouvelles consignes.

MÉMO-TRI
À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023,
TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

À AFFICHER CHEZ VOUS !

BAC JAUNE :



CITEO

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Jumelage



Michel Rochette, adjoint au maire, accueillant la délégation allemande en septembre 2022 au Chambon-Feugerolles

Journée de l'amitié Franco-Allemande

Le 22 janvier est une date symbolique. Celle de la signature du Traité de l'Élysée en 1963, symbole de la réconciliation franco-allemande.

Afin de célébrer comme il se doit cette date, des animations seront proposées aux élèves chambonnais de CM2 de l'ensemble des établissements scolaires du 16 au 20 janvier. Elles seront l'occasion de leur présenter le jumelage, de participer à des jeux linguistiques et culturels et d'encourager à l'apprentissage de la langue allemande.

Des temps animés par une ancienne habitante d'Herzebrock-Clarholz résidant actuellement dans la région, et qui participe au jumelage entre les deux villes depuis de nombreuses années. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'elle y a rencontré son mari...

50 ans d'échanges, de partage et d'amitié

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la construction européenne ne pouvait avancer qu'à condition que la France et l'Allemagne se réconcilient. C'est dans cet état d'esprit qu'en 1973, le serment de jumelage entre les villes du Chambon-Feugerolles et d'Herzebrock-Clarholz a été signé, participant ainsi à sceller cette amitié naissante.

Le jumelage trouve son origine dans la volonté de créer des liens étroits entre communes de deux pays. L'amitié s'épanouit grâce aux temps forts organisés qui permettent aux citoyens de se rencontrer et de partager leurs traditions. Au Chambon-Feugerolles, élèves et familles s'impliquent pleinement dans ce projet collectif sous la forme de voyages et d'échanges entre jeunes ou adultes. 2023 sera l'année cinquantenaire : un demi-siècle de rencontres annuelles, de séjours culturels, de voyages en Allemagne et en France pour les résidents des deux communes.

Jumelage jeunes

Les adolescents de la 5^e à la 3^e seront les premiers à participer aux échanges. Les jeunes allemands seront en France du 2 au 8 avril, puis rentreront chez eux accompagnés de leurs amis

et hôtes du 8 au 14 avril. Les participants auront l'occasion de partager différentes activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques avec leurs homologues. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet de la ville, onglet « Ma Ville », puis « Jumelage ».

Jumelage adultes

Nos homologues allemands seront en immersion dans les familles chambonnaises du 8 au 12 juin. Les rôles s'inverseront du 30 septembre au 4 octobre. Nul doute que le programme de ces 50 ans sera riche en découvertes et émotions !

Pour participer à cette expérience unique, contactez la mairie, service Jumelage au 04 77 40 30 20.



Coéducation : une ambition **partagée**



Les élèves du Conseil municipal enfants lors de la journée départementale des droits de l'enfant

La Ville œuvre aux côtés de l'éducation nationale pour offrir à ses citoyens de demain de belles conditions d'enseignement. Pour que les élèves soient en relation constante avec une diversité d'acteurs, qu'il s'agisse des enseignants, animateurs périscolaires, les centres de loisirs, le Programme de Réussite Éducative, le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire ou autres activités extrascolaires.

Faire base commune autour de la coéducation

L'éducation ne s'arrête en effet pas aux seules portes de l'école. Le service Action Éducative Jeunesse de la Ville est par exemple engagé sur un projet autour de la coéducation. Le principe est simple : faire en sorte que les acteurs de l'éducation, qu'ils soient parents, enseignants ou animateurs du temps extrascolaire, puisse construire ensemble une meilleure continuité éducative et ainsi mettre en œuvre des actions allant dans ce sens.

Dans le cadre des actions engagées, une conférence a été organisée le 12 octobre dernier avec l'intervention de Catherine Hurtig-Delattre, enseignante, formatrice et autrice de nombreux ouvrages. Elle a été proposée aux enseignants afin qu'ils intègrent la coéducation dans la préparation de leurs travaux dans le cadre de groupes de travail liés au Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), mais également ouverte aux directeurs des temps périscolaires, aux partenaires (ATSEM, médiathèque, ludothèque, etc) ainsi qu'aux parents délégués. La volonté étant de créer une culture commune autour de ce thème.

Cette conférence s'est suivie d'un travail de groupe et de réflexion en atelier dans lequel tous les participants se sont impliqués. De futurs projets seront prochainement mis en œuvre dans les groupes REP. Un événement réussi pour la Ville tant par la richesse des échanges que par la volonté de faire ensemble.

Les jeunes s'engagent

Les jeunes élus du conseil municipal enfants ont participé à la journée départementale des droits de l'enfant le 23 novembre dernier à la cité du design à Saint-Étienne. Pour l'occasion, ils ont participé à des ateliers de sensibilisation, comme la création de galets peints en amont de l'événement qui ont été déposés en forme de serpent, symbole des droits de l'enfant.

Et ce n'est pas le seul projet dans lequel les jeunes chambonnaires s'engagent ! Des élèves de CM1 et CM2 vont concourir au projet national « Les petits champions de la lecture ». Les participants seront invités à lire à haute voix un court texte de leur choix, pour espérer se qualifier en finale régionale, et peut-être même jusqu'à la grande finale nationale à Paris !



Réunion du Conseil municipal enfants pour la journée départementale des droits de l'enfant

Rejoindre le parc du Bouchet à bicyclette !

La Ville met en place depuis de nombreuses années un certain nombre d'actions visant à encourager les déplacements en mode doux (piéton, vélo, etc), et se trouve aujourd'hui précurseur à l'échelle de la métropole avec 8,5 km de voies dédiées.

Pour continuer sur cette lancée, la requalification du carrefour Langevin programmée en 2023 sera l'occasion d'intégrer une piste cyclable, reliant l'allée des Tilleuls à la rue du Bouchet. L'objectif est de raccorder le parc du Bouchet au centre-ville afin d'en faciliter l'accès, et améliorer également la sécurité de ce carrefour.



Le carrefour Langevin avant les travaux



Borde-Matin sera l'une des zones concernées par le plan d'adressage

Le plan d'adressage de la Ville évolue

C'est un constat qui ne pouvait pas rester sans suite. 148 lieux de résidence de notre ville ont été répertoriés comme ayant une adresse insuffisamment précise. Et pour permettre une bonne intervention des services d'urgence ou le déploiement de la fibre optique, il convient que chaque adresse soit dotée d'un numéro ainsi que d'un nom de rue.

Soucieuse d'améliorer les services rendus aux habitants concernés, la Ville du Chambon-Feugerolles travaille donc à la mise à jour de l'adressage de ces secteurs.

Les étapes de déploiement

Une lettre d'information a récemment été distribuée dans les boîtes aux lettres des foyers concernés, afin de leur présenter en détail la procédure. Ce n'est que dans un second temps, début 2023, que les futurs noms de rues seront

approuvés par le conseil municipal.

Les foyers disposant de nouvelles adresses recevront alors un certificat d'adressage leur permettant de récupérer gratuitement leur plaque de numérotation en mairie lors de permanences. Ils pourront alors l'aposer à l'entrée de leur logement. Le certificat permettra en outre d'informer différents organismes de la mise à jour des adresses : employeur, banque, mutuelle, fournisseur d'eau et d'énergie, Caisse d'Allocations Familiales, etc. La Ville se charge quant-à-elle d'informer les impôts, la préfecture, le département, les éditeurs de GPS et le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Pour plus de renseignements, contactez le chargé de mission adressage (service urbanisme) au 04 77 40 30 46 ou par mail adressage@lechambon.fr



Les membres de la filière gérontologique réunis à La Forge

Des professionnels au service de nos aînés

La résidence autonomie Quiétude est membre de la filière gérontologique Ondaine/Haute-Loire Nord-Est. Elle rassemble les professionnels impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées, que ce soit en établissement (hôpital, EHPAD, résidence autonomie...) ou à domicile. La filière œuvre notamment à l'amélioration du parcours de soin et à la prévention de la perte d'autonomie. Elle porte des projets tels que l'éducation thérapeutique du patient, la mise en place d'une infirmière de nuit mutualisée entre plusieurs EHPAD, etc.

nier, c'est à La Forge que cette journée de rencontre a eu lieu. Plus de 150 représentants des secteurs sanitaires et médico-sociaux ont fait le déplacement. Et le programme de la journée était bien rempli avec 3 conférences sur différents thèmes, comme les techniques de soin, des programmes d'éducation thérapeutique ou encore des outils permettant de faciliter le suivi des seniors. En parallèle, 41 stands tenus par des professionnels de la filière permettaient aux participants d'échanger et de découvrir du matériel.



Une journée de partage

Chaque année, un temps fort permet de réunir ces différents acteurs. Le 17 novembre der-

Bien que cette journée fût réservée aux professionnels, d'autres temps forts sont régulièrement proposés et ouverts aux seniors. Car il s'agit de l'un des objectifs de la filière : mettre en place des projets sur son territoire pour mieux accompagner son public.

Pour en savoir plus sur la filière gérontologique de votre secteur, rendez-vous sur le site filieregeronto42ondaine43est.com Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous y trouverez toutes les informations et les contacts dont vous avez besoin.



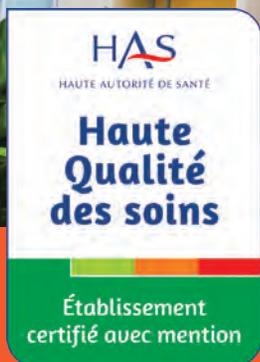
Le cabaret s'invite à La Forge

La Ville offre chaque année aux seniors un spectacle à l'occasion des fêtes de Noël. Rendez-vous cette année le dimanche 18 décembre à 15h, salle La Forge, pour un spectacle haut en couleurs !

A l'image des cabarets parisiens, les musiciens et danseuses animeront la scène et inviteront le public à chanter les plus grands succès.

L'événement est gratuit pour les seniors chambonnaires de 65 ans et plus. Les places sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Afin de faciliter les déplacements, une navette peut déposer celles et ceux qui le souhaitent à bon port. Pour en bénéficier, l'inscription est obligatoire auprès de la résidence Quiétude, au 04 77 10 01 35.



Des services de santé rares et reconnus

L'hôpital Georges Claudinon rassemble différents services de soins très spécifiques et rares. Il s'agit tout d'abord d'un service dédié aux soins de suite et de réadaptation, dont le but est de faciliter la réinsertion des malades dans leur vie quotidienne, le tout partagé en 4 unités dont 2 très spécialisées. C'est également un EHPAD de 174 lits, avec une unité pour les personnes ayant des troubles cognitifs et une seconde de psychogériatrie pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire. Une troisième unité permet de recevoir les résidents du pôle de psychogériatrie qui ont besoin de se retrouver dans un environnement plus apaisant en journée.

Le centre hospitalier Claudinon certifié avec mention !

La certification pour la qualité et la sécurité des soins est obligatoire et s'impose à tous les établissements sanitaires (centres hospitaliers universitaires ou hôpitaux de proximité), et l'établissement Georges Claudinon n'y fait pas exception. Comme toutes les structures du GHT Loire (Groupement Hospitalier de Territoire), qui regroupe une vingtaine d'établissements dont le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Saint-Étienne, le temps était venu pour lui de renouveler sa certification.

Comprendre la certification

Cette certification se base sur un référentiel composé de 3 chapitres : le patient, les équipes de soin et l'établissement. Elle est réalisée par des experts lors d'une visite sur le terrain



Plateau de rééducation

étendue sur 3 jours. Après avoir rencontré le personnel hospitalier, ils procèdent à la rédaction d'un rapport qui est transmis à la Haute Autorité de Santé. Sur cette base, celle-ci valide ou non la certification de l'établissement concerné (renouvelable tous les 4 ans).

Mention Haute qualité des soins

C'est non sans fierté que le centre hospitalier Georges Claudinon a non seulement obtenu la certification, mais également la mention « Haute Qualité des soins » grâce à la validation de 3 critères avancés auxquels l'hôpital a répondu. La sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient ou l'impulsion de démarches spécifiques à l'amélioration du travail font partie de ces critères. Avec une note de 97,3/100, le centre hospitalier se distingue pour son niveau de qualité et ses conditions de travail. Une belle réussite pour cet établissement, et l'occasion pour notre Ville de remercier les professionnels de santé pour leur rôle essentiel et si précieux joué dans nos vies.

Entrée principale du centre hospitalier Georges Claudinon



Les bénévoles étaient présents pour l'opération Téléthon du 26 novembre

L'Entente Téléthon Chambonnaire se mobilise

Le combat pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et autres maladies génétiques rares continue, et il peut compter sur le soutien de l'Entente Téléthon Chambonnaire depuis plus de 20 ans. Le bureau composé de 15 bénévoles rassemble plusieurs associations de la commune qui œuvrent sans relâche pour l'organisation d'événements.

Ils se mobilisent pour le Téléthon

Lors de sa dernière opération en date, samedi 26 novembre, l'Entente Téléthon Chambonnaire s'est de nouveau largement mobilisée. Afin de collecter un maximum de fonds, plusieurs stands étaient proposés. Entre la tombola

et ses nombreux lots à gagner, la vente de macarons ou d'objets à l'effigie du Téléthon,

les possibilités étaient nombreuses pour contribuer au financement de la recherche. Outre les 40 marcheurs qui ont participé à la traditionnelle randonnée, ce sont plus de 600 repas qui ont été vendus. Avec au menu soupe aux choux, salade de pieds et tripes. De quoi réchauffer les participants autour de la table et remplir les estomacs.

Un engagement des bénévoles qui ne se dément pas tout au long de l'année avec une présence fidèle lors des événements en organisant de nombreuses buvettes comme lors du feu d'artifice du 14 juillet, des Rencontres gourmandes ou encore de la « Faites » du sport.

S'impliquer pour l'Entente Téléthon Chambonnaire

À la recherche de bénévoles, les associations sportives peuvent également s'impliquer dans l'organisation d'une manifestation en lien avec l'Entente Téléthon Chambonnaire. Pour donner de votre temps ou proposer des projets, contactez Robert Aivaliotis, président, au 06 60 71 23 11 ou par mail robert.aivaliotis@wanadoo.fr

Pour que Noël soit une fête pour tous

C'est un petit geste qui apporte chaleur et réconfort aux personnes qui en ont le plus besoin. À l'approche des fêtes de fin d'année, l'association chambonnaire Lien solidarité renouvelle l'opération « Noël solidaire ».

Depuis 30 ans, les bénévoles de l'association organisent cet événement avec le soutien de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale.

Pendant la première semaine des vacances de Noël, le Père Noël de l'association distribuera cadeaux et papillotes aux 61 enfants bénéficiaires des Restos du cœur de la ville. Un geste de solidarité que la Ville salue et dans lequel elle s'engage chaque année pour que chacun vive un moment inoubliable en famille.



M. le maire prêt à déguster les traditionnelles tripes

Pilat-rando.fr sur votre téléphone

Le site des itinéraires de randonnée du Parc du Pilat vient d'être modernisé. Il est désormais accessible sur smartphone, avec de nouvelles fonctionnalités et la possibilité de se géolocaliser directement sur le tracé. Autrement dit, votre téléphone va se transformer en carte de randonnée !

Pilat-rando.fr, c'est plus de 200 circuits de randonnée, VTT, trail ou vélo téléchargeables gratuitement. A utiliser sans modération, d'autant que des circuits au départ ou transversant Le Chambon-Feugerolles sont proposés.

Plus d'informations sur parc-naturel-pilat.fr/actualites/pilat-rando-fr/



Sortie randonnée au parc du Pilat

Les Pieds plats : un club qui marche !

Des randonnées quatre jours par semaine tout le long de l'année et par tous les temps : c'est ce que propose le club « Les Pieds plats » à ses adhérents depuis maintenant 21 ans.

Des sorties pour tous les niveaux

Le programme, riche et varié, propose de la marche sous toutes ses formes et adaptée à la condition physique des 160 licenciés. Les lundis sont consacrés à la marche douce et marche nordique. Les mardis après-midi à des randonnées de 10 km environ. Les mercredis, le club propose des marches très douces de 4 km environ et sans dénivelé. Et enfin, les jeudis, deux groupes partent pour une randonnée de 22 à 24 km ou de 18 km. Quelle que soit la météo, les adhérents se retrouvent lors de leurs rendez-vous hebdomadaires.

À la découverte de nouveaux sentiers

Pour varier les plaisirs, des sorties ponctuelles sont proposées régulièrement. Une fois par trimestre, une sortie « patrimoine » a lieu le ven-

dredi. Chaque 1^{er} dimanche de décembre, une randonnée campagnarde est organisée, ainsi que des séjours d'une semaine au cours de l'année : raquette en janvier, séjour en mai-juin et en septembre. Pour ouvrir ses portes au plus grand nombre, le club accompagne également deux fois par mois les résidents d'un foyer de personnes porteuses d'un handicap.

Recommandée pour le maintien d'une bonne santé, chaque sortie est encadrée par des guides formés par la Fédération française de randonnée pédestre. Quel que soit l'itinéraire, les marcheurs se retrouvent sur le parking du complexe sportif de La Pouratte ou au parking Voltaire, afin de se rendre au point de départ de l'aventure du jour via le covoiturage. Et chaque sortie est une nouvelle expédition avec un chemin inédit à découvrir, principalement dans le sud de la Loire, la Haute-Loire ou encore en Ardèche.

Pour plus de renseignements ou pour rejoindre le groupe de marcheurs, contactez Annie Mathias au 06 09 11 14 79.





Cats on Trees et Soso Maness bientôt en concert au Chambon-Feugerolles

2023 sous le signe de la culture

Le début d'année 2023 sera marqué par de nombreuses dates culturelles au Chambon-Feugerolles. Pour n'en manquer aucune, découvrez les dans cet article... Il ne vous restera plus qu'à les noter dans votre agenda !

Du spectacle vivant...

Le 27 janvier à l'Espace culturel Albert Camus, la scène sera occupée par les danseurs de hip-hop et de break-dance Supreme Legacy. Rendez-vous à 20h30 pour un spectacle à couper le souffle, réunissant 5 danseurs de différentes générations, qui ont marqué l'histoire du breaking français.

Seul en scène, un jeune homme raconte, jour après jour, le cancer qui l'a envoyé à l'hôpital. Pourquoi lui ? Il espère qu'une victoire de l'équipe de France en Coupe du monde le soignera aussi bien que ses chimiothérapies. Théo Askolovitch racontera son histoire avec humour et émotion le 17 février à 20h30 à l'Espace culturel Albert Camus.

Enfin, le collectif Fléau social portera un regard interrogateur à travers un plateau d'émission radio sur ce « sujet brûlant d'actualité qu'est l'homosexualité ». La pièce se jouera le 10 mars à

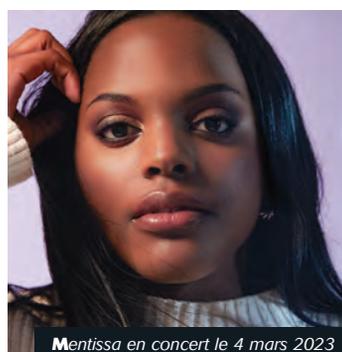
20h30 à l'Espace culturel Albert Camus.

... et des têtes d'affiches

Paul Mirabel présentera son stand-up à La Forge, un spectacle qui affiche déjà complet. Mais d'autres artistes bien connus du grand public suivront, comme le duo Cats on Trees le 25 février à 20h30. Les claviers et la voix de Nina, et les rythmiques de Yohan offriront au public un grand concert de pop française à La Forge.

Pour clôturer la saison au Chambon-Feugerolles, Soso Maness et Mentissa seront respectivement sur scène le 3 et 4 mars à 20h30, pour deux concerts rap et pop.

D'autres spectacles sont également prévus dans les communes partenaires : Fraisses, Saint-Paul-en-Cornillon et Saint-Maurice-en-Gourgois. Tout le programme est en ligne sur le site sivo-ondaine.fr



Mentissa en concert le 4 mars 2023

Stages et spectacles à l'école intercommunale des arts

L'école intercommunale des arts propose régulièrement des stages et animations pour faire découvrir ses activités au grand public. Du 6 au 8 février, les amateurs de théâtre pourront alors participer au stage pour adulte et s'initier à l'improvisation. 3 jours de jeux théâtraux à l'Espace culturel Albert Camus. Informations et inscriptions auprès du secrétariat de l'école, au 04 77 36 00 34 ou par mail : ecoledesarts@sivo-ondaine.fr

Du côté des ados, une soirée leur sera dédiée le 3 février lors de la traditionnelle « Youth Party ». Un moment de partage autour de la musique et de la danse actuelle où les jeunes élèves se produiront sur scène. Plus d'infos et toute l'actualité de l'école intercommunale des arts sur sivo-ondaine.fr

Coup de projecteur



Cérémonie pour commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale et rappeler l'importance d'une Europe en paix.



Hommage émouvant au Caporal Laurent Jacquet, jeune chambonnaire de 19 ans disparu dans un attentat le 23 octobre 1983 à Beyrouth au Liban. C'est au sein de l'établissement où il aura réalisé une partie de sa scolarité qu'une plaque commémorative a été dévoilée par la jeune génération.



Visite de madame la préfète de la Loire, Catherine Séguin, au Chambon-Feugerolles. L'occasion d'échanger autour des grands projets à venir au sein de la commune.



Réunion publique d'information sur le projet d'écoquartier Les Molières, le 14 novembre dernier.



Assemblée générale des anciens combattants, l'occasion de fêter le 50^e anniversaire de la création du comité du Chambon-Feugerolles.



La 30^e édition des Rencontres gourmandes des 12 et 13 novembre derniers a réuni plus de 1 200 visiteurs venus rencontrer les producteurs.



Les élèves du conseil municipal enfants préparent leur participation à la journée départementale des droits de l'enfant en peignant les galets qui représenteront un serpent géant.



2^e salon photo et vidéo organisé par le studio Gonnet à La Forge. Rencontres entre passionnés, professionnels, ateliers pratiques et vente de matériel autour du thème du sport : l'événement fût une belle réussite.



Les Chambonnaires de plus de 75 ans se rendent à l'Hôtel de Ville pour récupérer leur présent, et par la même occasion leur place pour le spectacle seniors du 18 décembre lors de la traditionnelle distribution des chocolats de Noël.



Des couples chambonnaires ont célébré leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de palissandre (65 ans de mariage) en compagnie de leurs familles et leurs proches.



Instagram

La ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présent sur Instagram.

Une manière différente et originale de dévoiler son actualité.

Tout au long de la semaine, retrouvez les photos des principales animations, réunions et événements organisés.

Les Chambonnais peuvent également apporter leur contribution grâce au #monchambon

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé @villelechambon

Il ne vous restera plus alors qu'à publier vos plus belles photos de la ville avec le #monchambon



villelechambon Découvrez tout le programme de la saison culturelle 2022/2023 sur le site sivo-ondaine.fr Et n'attendez plus pour prendre votre abonnement !



villelechambon Retour sur l'inauguration de l'Institut Médico-Éducatif Mutualiste Transverse, au terme des travaux d'agrandissement réalisés pour rendre ce lieu encore plus agréable à vivre pour les résidents.



villelechambon Les sapeurs-pompiers de la caserne du Chambon-Feugerolles ont présenté leur calendrier 2023 aux élus du Conseil municipal. Ils réaliseront prochainement leur tournée dans les quartiers du Chambon-Feugerolles pour vous le proposer.



villelechambon Hier, les élèves chambonnais, les enfants des crèches, les résidents de Quiétude et les bénéficiaires du portage de repas ont pu déguster le menu élaboré par le chef étoilé Jacques Marcon, à l'occasion du @legrandrepas. Préparé par les agents du restaurant municipal Le Rabelais, plus



villelechambon Le chanteur du duo @toanco_ était présent cet après-midi au centre hospitalier Georges Claudinon pour un concert intimiste offert aux résidents. Un moment convivial et poétique hors du quotidien.



villelechambon Journée de la prévention routière au gymnase de Pontcharra. De nombreux ateliers attendaient les participants, comme un jeu d'enquête sur une scène d'accident avec un bus de la STAS, l'initiation aux gestes qui sauvent, un parcours alcool/addiction, ou encore la simulation d'une « voiture tonneau ». plus

Portage DE Repas



Votre repas complet au quotidien livré chez vous pour

10.50€

Ou **9.00€** à récupérer en boutique

Vos commandes au

04.27.77.46.74

Ou par mail à

traiteur.sotton@gmail.com



Portage de repas à domicile **sans engagement.**

Livraison du Lundi au Samedi

(Repas du Dimanche livré le samedi)

Traiteur SOTTON

30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

Le portage de repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'un plat pour le soir 5.25€ en supplément)

Semaine Exemple	Entrée	Plat	Dessert	Plat du soir
Lundi	Pâté de campagne	Colin Parmentier	Mousse au Citron Vert	Gratin d'endive au jambon
Mardi	Salade de Betteraves	Filet de Poulet & Gratin de Courge	Crème à la Vanille	Tomate farcie et purée
Mercredi	Pâté en Croûte Richelieu	Graton de Saumon, Colin & Pennes	Fruit	Choux farci
Jeudi	Macédoine de Légumes	Lasagne au Bœuf Charolais	Mousse au Chocolat	Crumble de poisson aux courgettes
Vendredi	Céleri Rémoulade	Gâteau de Foie de Volaille & quenelles	Crème Caramel & Beurre Salé	Gratin de fruits et mer et pennes
Samedi	Jambonnette	Dos de Merlu Panné & Purée	Salade de Fruits	Gratin provençal
Dimanche	Terrine de Saint Jacques	Cordon Bleu de Poulet & Gratin de Brocolis	Crème Spéculos	Tartiflette au Reblochon

INFO : Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides financières pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour livraison le lendemain à partir de 10h00

RÉALISEZ DE NOMBREUSES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN QUELQUES CLICS DEPUIS CHEZ VOUS

lechambon.fr

RUBRIQUE "VOS SERVICES" > "DÉMARCHES EN LIGNE"

- ▶ Demande d'acte d'état civil
- ▶ Demande d'inscription sur les listes électorales
- ▶ Déclaration de changement de coordonnées
- ▶ Recensement citoyen obligatoire
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de carte nationale d'identité et les passeports
- ▶ Demande d'autorisation d'urbanisme

Une fleur,
une histoire...



29 rue Thomas
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi : 14h-19h
Mardi au samedi : 9h-19h
dimanche : 9h-12h30

Le Chambon Feugerolles
COMMUNE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Votre publicité dans les pages de votre magazine municipal Horizons ?

Contactez-nous !
communication@lechambon.fr



HERVÉ
optique

**On a mieux
pour nettoyer
vos lunettes !**

*Pensez à prendre rendez-vous
pour un devis, on vous offre
des lingettes nettoyantes.*

25 rue Gambetta
42500 Le Chambon Feugerolles

04 77 61 85 24

herveoptique@orange.fr



► **POMPES FUNÈBRES**
24H/24 - 7J/7

► **MARBRERIE**

04 77 61 01 04
06 60 80 46 24



ORGANISATION COMPLÈTE
DE FUNÉRAILLES

CONTRAT OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

ADMISSION EN
CHAMBRE FUNÉRAIRE

FAX : 04 77 56 50 64

CHEMIN DU CIMETIÈRE - LE CHAMBON-FEUGEROLLES
NOUVELLE ADRESSE À LA RICAMARIE : 6, RUE GAMBETTA
www.catteau-marbrerie-pompes-funebres.fr

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez votre commune

03 Cliquez sur « s'abonner »

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE AVEC
AppGallery